



Plan de prévention des risques d'inondation de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan à l'aval de GRENOBLE

ZONAGE RÈGLEMENTAIRE DU RISQUE

LEGENDE

Niveau de contraintes *		Nature du risque **	
R	Zones d'interdiction	I, i	Crue rapide des rivières
B	Zones de contraintes particulières	u	Zones urbaines ou d'activités potentielles
B2	Zones de contraintes faibles	n	Espaces naturels
B	Zones B1 : périmètre crue historique	a	Espaces agricoles
B	Zones B1r		

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer
 ** le second à la nature du risque
 (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas)
 *** le troisième à la nature de la zone

Limite de commune
 Limite de la crue de 1948
 Limite du PSS 1859

Réalisation : SOGREAH
 Édition : SOGREAH
 Établi le : Novembre 2005
 Modifié le : Mai 2007

Echelle : 1 / 20 000